

DAJI/2020/Nomination/n°33 Portant nomination d'un Vice-Président délégué à la fondation Aix-Marseille université

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Virginie DE BARNIER est nommée en qualité de **Vice-présidente déléguée à la fondation Aix-Marseille Université**.

Madame Virginie DE BARNIER exercera ses missions sous la direction du Vice-Président en charge du partenariat avec le monde socio-économique.

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature pour la durée du mandat du Président de l'Université.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1^{er} juillet 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

